

Piétons Québec demande à la coroner en chef la tenue d'une enquête thématique publique sur les décès des piétons

Montréal, le 10 septembre 2020 - Motivé par la récente publication du rapport du coroner concernant le décès de Jules Boutin, Piétons Québec demande à la coroner en chef d'ordonner la tenue d'une enquête thématique publique sur les décès des piétons, la première du genre au Québec.

« La mort de Jules Boutin était évitable, c'est la conclusion à laquelle est arrivée la coroner Me Blondin dans son rapport paru hier. En tant que société nous avons malheureusement accepté que les décès des piétons sur les routes fassent partie des règles du jeu alors que c'est inacceptable. Un décès piéton n'est pas banal. Chaque décès est non seulement une tragédie mais également une démonstration de l'échec de notre société à bien protéger les piétons. Nous pouvons et nous devons faire mieux. Seule une enquête publique thématique peut faire la lumière sur ce que nous devons faire collectivement pour éviter que de tels drames ne se reproduisent. C'est pourquoi nous demandons à la coroner en chef d'ordonner la tenue d'une telle enquête», a affirmé en conférence de presse la directrice de Piétons Québec, Sandrine Cabana-Degani.

Des enquêtes publiques sont régulièrement déclenchées par le bureau du coroner pour comprendre les circonstances d'un décès et faire la lumière sur ce qui pourrait être fait pour prévenir de futurs décès dans des circonstances similaires. Or, il n'y en a jamais eu sur un décès piéton. La tenue d'une enquête publique thématique permettrait ainsi de révéler des problèmes systémiques. Des pistes d'actions seraient alors identifiées afin de prévenir de futures collisions mortelles impliquant un piéton.

C'est une demande appuyée par les parents qui ont aussi tenu à réagir suite à la sortie du rapport de la coroner Me Julie A. Blondin.

« Dans cette histoire, ce sont les adultes et la société qui n'ont pas protégé mon fils. Il respectait le code de la sécurité routière. Il aurait dû traverser en jouissant d'une certaine protection tant dans l'aménagement que dans le comportement des conducteurs. Je croyais qu'il avait ce droit. Je me rends compte que rien ne le protégeait » déplore Pierre Boutin, le père de Jules.

« La mort de Jules n'est pas un fait divers. La mort de dizaines de piétons chaque année ne sont pas des faits divers. C'est le résultat de décisions que l'on prend, ou que l'on ne prend pas, collectivement. Dans une société où le droit de conduire est plus fondamental que celui de préserver la vie. » dénonce Catherine Ricard, la mère de Jules.

Enfin, les parents demandent aux décideurs concernés d'appliquer à la lettre les recommandations de la coroner et que les questions qu'elle soulève dans son rapport soient répondues.

À propos de Piétons Québec

Piétons Québec est une organisation d'intérêt public qui vise à augmenter la pratique de la marche au Québec en raison des avantages immenses, autant individuels que collectifs, de se déplacer à pied. Pour remplir sa mission, Piétons Québec concentre ses efforts à transformer les environnements urbains, réglementaires et culturels afin d'améliorer la sécurité et le confort de toutes les personnes se déplaçant à pied. www.pietons.quebec.

– 30 –

Source :

Piétons Québec
Chloé Fortin Côté
media@pietons.quebec
Cell: 514-686-0905